

Pratiquement tous les gouvernements d'Asie-Pacifique ont le vif souvenir du militarisme japonais, et la volonté manifestée par bon nombre des États de la région d'y conserver une présence militaire américaine stabilisatrice visait autant à freiner les aspirations militaires soupçonnées de Tokyo qu'à protéger ces États contre l'empiétement de l'Union soviétique dans la région. À cause de ces soupçons, il a été beaucoup plus difficile pour le Japon de satisfaire aux demandes des Américains qu'il assume une plus large part du fardeau dans la région et de répondre aux critiques, sur la scène internationale, qui exigeaient de lui un rôle politique plus large et plus actif dans les affaires mondiales. La Chine, la Corée et d'autres États ont critiqué l'augmentation du budget japonais de la défense (nécessaire pour que le Japon puisse, à titre de pays hôte, accorder un soutien accru aux forces américaines). Plusieurs États d'Asie-Pacifique ont trouvé à redire en ce qui concerne les débats qui se déroulaient à Tokyo au sujet de la participation du Japon aux missions de paix sanctionnées par les Nations Unies et ont considéré ces débats comme suspects.

Au moment où Tokyo a eu vent des intentions de l'ANASE, la situation avait déjà été repensée en profondeur,¹⁹ et il avait été décidé d'appuyer les propositions visant un forum multilatéral pour discuter de sécurité. Afin de garantir que l'Union soviétique continue d'être exclue de la région, on a choisi d'appuyer les propositions de l'ANASE, à la condition de privilégier la CPM en tant que forum. Cela permettrait aux pays qui partageaient les mêmes vues de discuter la question de «l'assurance régionale» tout en reportant à plus tard la participation de l'Union soviétique.

Après avoir lancé «l'initiative Nakayama»²⁰, à l'occasion de la CPM de l'ANASE de 1991, le Japon s'est engagé à participer à un dialogue multilatéral sur la sécurité de la région.²¹

Les États-Unis

Les États-Unis se trouvent encore une fois dans une situation où leur action ou leur inaction aura une incidence énorme sur la sécurité en Asie-Pacifique. Jusqu'à présent, ils ont préconisé les mécanismes de sécurité bilatéraux de préférence à une discussion multilatérale et ils se sont résolument opposés à ce que le contrôle des armements navals soit l'objet de pourparlers multilatéraux. Les propositions visant à donner plus d'ampleur aux concepts de la sécurité pour y incluant les menaces non traditionnelles et non militaires n'ont suscité aucune réaction. Néanmoins, il y a lieu de croire qu'un changement de politique s'opère lentement et que Washington est en voie de reconnaître que, sous bien des rapports, les discussions concernant la sécurité coopérative en Asie-Pacifique se déroulent déjà.

Il semblerait qu'on soit d'avis, dans certains milieux de Washington, qu'une APEC institutionnalisée constituerait éventuellement un autre milieu dans lequel pourraient se tenir des discussions multilatérales portant sur un programme de sécurité élargi. Cette façon de faire est avantageuse en ce sens que, si la Chine fait bientôt son entrée dans l'APEC, l'Union soviétique et les autres entités régionales qui ne sont pas des